

Administration provisoire non-votante : C. Lagabrielle (direction de l'UFR de Psychologie)

Conseiller.s.ères présent.s.es : BATTY Magali , BOUVET Lucie, SÉJOURNÉ Natalène, SENOUSSE Mehdi, VIGNALS-PRINCE Faustine, GUERRINI Laure-Anna, SEGURA Yoan (sup.BURRILO Camélia, COQUEREL Caroline)

Membres excusés ayant donné procuration : RESTES Jessica pour F. Vignals, CANTISANO Nicole pour M. Batty, SORDES Florence pour N. Séjourné

Membres excusée : S. Callahan

Membres de droit non-votants : Karine OGER (secrétaire du département)

Ordre du jour du conseil :

1. [Rappel et discussions autour des MCC](#)
2. [Budget du master de psychothérapie Journée de présentation sur la Thérapie Cognitive Processuelle](#)
3. [Élection à la direction du département](#)

➤ [Rappel et discussions autour des MCC](#)

La directrice explique, que suite aux mouvements de grève et plus particulièrement au blocage de l'université, les examens se dérouleront en distanciel. Pour l'UFR de psychologie, il était impossible d'effectuer un décalage des épreuves vu le nombre d'étudiants. En début d'année, les MCC avaient été votées pour des examens en présentiel ou en distanciel.

Il est demandé aux étudiants de prendre connaissances des nombreux tutoriels disponibles. Rappel, à ce jour, il y a déjà 12000 dossiers sur Parcoursup et plus de 7300 demandes déposées sur la plateforme Mon Master.

➤ [Budget du master de psychothérapie Journée de présentation sur la Thérapie Cognitive Processuelle](#)

N. Séjourné explique le choix d'utiliser leur budget master pour cette journée d'étude. C'est un complément de formation pratique et théorique qui s'adresse au M2, en lien avec leur cursus. Elle se déroulera le 30 juin 2023. Le budget de 2000€ sera pris sur le master Psychothérapie.

Votants 10	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 10
------------	--------	-------	----------	---------

Département
Psychopathologie Clinique,
Psychologie de la Santé,
Neurosciences



➤ Élection à la direction du département

Vu les statuts de l'université,
Vu les statuts du département, notamment les articles 9 et 10

Considérant la présentation faite par la seule candidate à la fonction et l'échange avec les membres du conseil

Article unique

Les membres du conseil élisent la directrice du département Psychopathologie clinique, psychologie de la santé, neurosciences.

Votants 10	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 10
------------	--------	-------	----------	---------

Madame **Myriam GUEDJ** est élue, à l'unanimité, **directrice du département** Psychopathologie clinique, psychologie de la santé, neurosciences.

Le RD du 19 /04/2023 est adopté (à l'unanimité) des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

La séance est levée à 12h30.

RD établi par Karine Oger,
Validé par Christine Lagabriele
Directrice de l'UFR de Psychologie

Pour la présidente et par délégation
La Directrice
De l'UFR de Psychologie

